

Chargé de mission action culturelle et diffusion

Cadre d'emplois des rédacteurs administratifs territoriaux

Organisme émetteur : Ville de Versailles

Localisation du poste : 4 avenue de Paris 78000 VERSAILLES

Direction concernée

Direction des Affaires Culturelles

Domaine d'activité

Culture, arts et techniques du spectacle et patrimoine

Catégorie du poste

Catégorie B

Poste ouvert aux

Titulaires
Contractuels

Type de poste

Poste à temps complet

Vos missions

Missions principales

Les deux principaux objectifs du/ de la chargé(e) de mission action culturelle et diffusion sont d'assurer la mise en œuvre et le suivi de la politique de diffusion culturelle de la Direction des affaires culturelles et de contribuer au suivi opérationnel des grandes expositions programmées directement par la ville.

Missions principales :

Le/la chargée de mission action culturelle et diffusion assure, au sein de la Direction des affaires culturelles et en étroite relation avec chacun de ses membres, trois missions essentielles :

Mise en œuvre et suivi de la politique de diffusion culturelle de la Direction des affaires culturelles :

- Coordination et suivi des contenus culturels figurant dans les supports d'information culturelle de la Ville : l'essentiel des contenus culturels qui figurent dans ce support proviennent directement des établissements mais il revient à la DAC d'en effectuer la supervision et de veiller à sa cohérence d'ensemble. Le rôle de l'agent sera donc de recueillir, compiler et harmoniser ces informations, qu'elles soient de nature « print » ou numériques, et ce en relation avec la Direction de la communication
- Coordination et animation du site et des réseaux sociaux de la DAC : cette mission consiste à mettre en œuvre la « stratégie culturelle numérique » de la DAC et à assurer une coordination avec celle des établissements culturels. Cette mission se déploie en relation étroite avec la Direction de la Communication.
- Suivi et optimisation des actions de médiation numérique en relation avec les services des publics des établissements culturels

Contribution au suivi opérationnel des grandes expositions de la Ville, principalement celles de l'Espace Richaud dans les domaines de la photo, de la BD, des arts visuels..., en relation avec les établissements culturels de la DAC mais aussi les services techniques de la Ville

Plus accessoirement, le poste recouvre aussi la mission suivante : coordination de la programmation des conférences et rencontres au sein des établissements (Poésie ouverte, Université ouverte de Versailles...) et leur valorisation numérique

Missions ponctuelles

Appartenance à un ou des groupes de travail :

- A la demande ou en l'absence du directeur, représentation et participation à des groupes de travail intérieurs ou extérieurs.
- Participation ponctuelle à la cellule transversale de Médiation culturelle

Votre profil

Formation

- Bac + 3 minimum : médiation, communication, gestion culturelle, etc.

Expérience

- Expérience similaire sur des fonctions de chargé de communication, de programmeur culturel, de médiateur numérique...

Savoir-faire

- Maîtrise des outils numériques et des réseaux sociaux
- Aisance rédactionnelle et bonne expression orale
- Coordination opérationnelle d'expositions dans le domaine des arts visuels et de la photographie
- Connaissance du management des domaines culturels et de leur actualité

Savoir-être

- Qualités relationnelles
- Sens du travail en équipe
- Prise d'initiatives et capacités de conseil
- Bonne capacité d'adaptation à des publics et milieux divers
- Organisation
- Efficacité
- Discrétion
- Capacités de coordination
- Polyvalence

Conditions d'emploi

Cycle de travail

- Poste à 39h/ semaine

Nombre de jours de congés

25 jours de congés, 23 RTT et 2 jours de fractionnement sous condition

Avantages

- Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
- Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%
- Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)